

**SIMPLIFICATION
DU CODE DU TRAVAIL**

Y'A PLUS QU'UN SEUL ARTICLE ...

"BOSSE ET
FERME LA"!



LASSERRE.

LOI TRAVAIL

UN REcul HISTORIQUE

| PRINCIPALES MESURES | Fin du minimum de dommages et intérêts en cas de licenciement injustifié | Moins d'indemnités pour les malades et accidentés du travail licenciés | Licenciement économique déclaré nul : baisse des indemnités pour les salariés |
|---|---|---|---|
| La durée de congé en cas de maladie ou de handicap d'un proche n'est plus garantie par la loi | Passage de 44 h à 46 h de travail maximum par semaine par simple accord | Le contrat de professionnalisation ne sera plus forcément qualifiant | Les Négociations annuelles sur les salaires pourront être organisées tous les 3 ans seulement |
| La loi facilite les licenciements en cas de transfert d'entreprise | Par simple accord, une entreprise peut baisser les salaires et changer le temps de travail | Les heures d'astreinte peuvent être décomptées du temps de repos | Temps partiels : des heures complémentaires moins payées |
| Des horaires peuvent être modifiés 3 jours à l'avance pour les temps partiels | Congés payés : des changements de date au dernier moment rendus possibles | Par simple accord d'entreprise, la majoration de salaire des heures supplémentaires peut être divisée par 5 | Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70 % des syndicats |
| Une entreprise sans difficultés économiques peut faire un plan social | Par simple accord, un salarié refusant un changement de son contrat de travail peut être licencié | Par simple accord, la durée de travail peut passer de 10 h à 12 h par jour | Visite médicale d'embauche transformée en visite... d'information |



JE ME RENSEIGNE sur le projet de loi

<http://loitravail.lol>

JE SIGNE LA PÉTITION pour son retrait

Déjà plus de 1,3 MILLION signataires !



web

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

TOUS DANS LA RUE JEUDI 31 MARS

10 H COMPIÈGNE, cours Guynemer • CREIL, place Carnot

14 H BEAUVAIS, esplanade devant le lycée Félix-Faure

Le 9 mars, nous étions 500 000 en France, dont près de 100 000 jeunes, étudiant-e-s, lycéen-ne-s et jeunes travailleur-se-s, privé-e-s d'emploi, à descendre dans la rue pour exiger le retrait du projet de loi El Khomri. Le 17 mars, 150 000 jeunes, très concerné-e-s, se sont mobilisé-e-s avec le soutien des organisations de salarié-e-s. Les journées des 9 et 17 mars ont été des succès.

Ces fortes mobilisations ont contraint le gouvernement à réécrire quelques articles de la loi, ou à faire quelques effets d'annonce. **C'est un encouragement pour élargir la riposte à ce texte.**

Car toutes les mesures annoncées restent dérogeables selon les entreprises, le barème des indemnités prud'homales n'est pas supprimé contrairement à l'exigence de tous les syndicats (il devient seulement « indicatif ») et la « garantie jeunes », faute de moyens budgétaires pour y répondre réellement, reste un effet d'annonce sans garantie d'application.

Mais la logique du projet de loi El Khomri reste la même : elle fragilise les salariés et ne permettra pas de s'attaquer au chômage, contrairement à ce qu'affirme Valls.

C'est ce que montre l'expérience des autres pays européens qui, comme en Allemagne, en Italie ou en Espagne, sous couvert de réformer leur droit du travail, ont développé la précarité et la réduction des droits pour les travailleurs, accru les inégalités, sans résoudre, au contraire, le problème du chômage.

Il y a chez ce gouvernement un incroyable acharnement contre les salariés, leurs organisations et le monde du travail.

La mobilisation doit donc se poursuivre le 24 mars, à l'appel des organisations de jeunesse¹, le 31 mars à l'appel des syndicats², pour exiger le retrait du texte, et reprendre les négociations sur de nouvelles bases, **pour un code du travail répondant aux besoins de sécurisation réelle des parcours professionnels, s'attaquant réellement au cancer du chômage.**

Le Parti communiste français, ses militant-e-s, ses élu-e-s, ses parlementaires (**dans l'Oise, le député Patrice Carvalho et le sénateur Jean-Pierre Bosino**) sont entièrement mobilisé-e-s pour participer à toutes les initiatives jusqu'au retrait.

D'autres choix existent, nous voulons **faire émerger un nouveau front populaire et citoyen** rassemblant celles et ceux qui ne se reconnaissent plus dans la politique de droite de ce gouvernement, pour ouvrir un nouveau chemin d'espoir.

¹ CGT Jeunes, Solidaires Etudiant-e-s, UNEF, FIDL, SGL, UNL, DIDF Jeunes, Génération Précaire, JOC, Maison des Potes, MRJC, OLF, Sos Racisme, AL, Ensemble, Jeunes Ecologistes, Jeunes Socialistes, Mouvement des Jeunes Communistes, ND Campus, NPA Jeune, Réseau jeune du Parti de Gauche, UEC

² CGT, FO, Solidaires, FSU...

IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Tél : _____

Fédération de l'OISE du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS • 8, rue de Beauvoisis - 60100 Creil • 03 44 55 27 96